

**HERTEL de COURNOYER de CHAMBLY  
de l'Île Royale à la guillotine en passant par la Guyane  
et l'habitation Les Trois Amis**

*Bernadette et Philippe Rossignol*

La famille HERTEL de COURNOYER est une famille nombreuse et très notable du Canada. Sur Geneanet elle fait l'objet de 118 « résultats » de généalogie et 96 de bibliothèque et dans la série E il y a 5 dossiers. Nous ne nous intéresserons ici qu'à un de ses membres, qui a servi en Guyane, Charles François HERTEL de COURNOYER de CHAMBLY. Nous disposons en ce qui le concerne de deux importantes séries de documents : son dossier E 95 aux ANOM, qui donne ses états de service<sup>1</sup>, et la photocopie du dossier qui concerne son habitation, avec l'estampille « Empire français. Direction générale des archives », qui est celle des Archives nationales sous le Second Empire, nous écrit *Georges Rech*, directeur des archives de Guyane<sup>2</sup>.

Charles François Hertel de Cournoyer de Chambly est né à Louisbourg, Ile Royale (actuelle Ile du Cap Breton en Nouvelle Écosse), le 19 septembre 1737, baptisé le même jour à la paroisse Notre Dame des Anges<sup>3</sup>, fils de Michel Hertel de Cournoyer, subdélégué de l'intendant au Port Dauphin, et d'Anne de GOUTIN, qui eurent 5 filles et 3 fils<sup>4</sup>.

Après la perte du Canada, les officiers français durent demander des places dans les diverses colonies françaises, en particulier les îles antillaises et la Guyane<sup>5</sup>. Ce fut le cas pour les trois fils Hertel de Cournoyer.

Les frères aînés de Charles François :

Jacques Ange, né en 1730, lieutenant dans les troupes détachées de la marine à l'île Royale, capitaine au régiment du Cap à **Saint Domingue**, lieutenant colonel du régiment du Port au Prince, chevalier de Saint Louis, épousa en 1774 Monique AMIDIEU DUCLOS, mourut à Paris le 18/10/1789 et fut inhumé au cimetière de Saint Thomas d'Aquin le lendemain, laissant une veuve et deux filles en bas âge<sup>6</sup> ;

Michel, né en 1735, servit aussi en **Guyane** à partir de 1757, y épousa le 08/01/1774 Anne LEROUX, et mourut à Cayenne le 18/03/1780, aide major des troupes nationales, laissant une veuve et deux enfants en bas âge<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> Colonies E 95, vues 288 à 372.

<sup>2</sup> Grâce à deux jeunes et aimables présidents de la salle des inventaires de Pierrefitte et à M. Fournié, qui présidait la salle de consultation au CARAN et a trouvé le numéro du carton, nous pouvons maintenant dire que la cote du dossier étudié est T//682 « Papiers de Charles François de Chambly, condamné ». Par ailleurs nous avons trouvé un autre dossier, T//161 que nous ajoutons à la fin de cet article.

<sup>3</sup> E 95, vue 366.

<sup>4</sup> Jacques St-Pierre, monarque, et Catherine Vivier, madoeli, sur geneanet.

<sup>5</sup> C'est le cas, entre autres, de la famille ROUSSEAU de VILLEJOUIN : voir notre article « Les mauvais sujets de la Désirade », Bulletin de la SHG 153-01. Voir aussi notre conférence au congrès de généalogie de Bourges en 1997 : « Le Canada français, les Antilles et la Guyane ».

<sup>6</sup> E 95, vues 373 à 526.

<sup>7</sup> E 95, vues 545 à 645.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### **État des services de Charles François Hertel de Cournoyer de Chambly<sup>8</sup>**

1750 cadet à l'aiguillette<sup>9</sup> dans les compagnies franches détachées de la marine à l'Isle Royale

1751 en détachement à l'isle Saint Jean pendant 18 mois

01/04/1754 enseigne en second

01/05/1757 enseigne en pied

1758 siège de Louisbourg ; lieutenant d'un piquet de volontaires

à la reddition de Louisbourg, prisonnier en Angleterre avec la garnison puis échangé

Rochefort, service des ports

1761 embarqué avec un détachement des troupes sur Le Magnifique

1762 débarqué à Blaye avec un détachement et embarqué sur Le Marquis de Marigny pour Saint Domingue ; combat à la sortie de la Gironde avec la frégate anglaise La Terpièvre ; pris mais, la paix étant conclue le même jour 2 novembre 1762, débarqué à Rochefort pour continuer le service des ports

01/05/1764 lieutenant à la formation des troupes nationales

#### **1765 passé à Cayenne**

1768 commande le poste de Maroni

04/06/1768 capitaine

1771 compris dans la réforme des quatre dernières compagnies

passé en France pour régler des affaires de famille

fin 1772 ou début 1773 retourne à Cayenne

20/11/1776, reçu chevalier de Saint Louis

admis à la retraite il continue ses services dans les milices

de 1777 à juin 1779 major par intérim du quartier de l'Isle de Cayenne

juin **1779 passe en France** pour raison de santé (maladie de langueur, obstruction au foie et à la rate) mais vaisseau marchand pris par les Anglais, perte de tous ses effets, conduit en Angleterre

1780 retiré à Paris avec pension de 400 Lt, payée jusqu'au 31/03/1788

1780 décès d'un frère chevalier de Saint Louis, capitaine aide major des troupes nationales à Cayenne, qui laisse à sa charge une veuve et deux enfants en bas âge, sans fortune

1783 à Paris demande à retourner à Cayenne et une lieutenance de roi : refusé

1784 retourne à Cayenne, commande les milices du quartier de Cayenne

01/09/1786 démissionne pour rentrer en France.

1787 derniers documents le concernant

### **Arrestation et mort**

En 1994<sup>10</sup>, Pierre Baudrier nous donnait à lire la « Pétition adressée à la Convention nationale, le 15 nivôse an II<sup>11</sup>, par André, mulâtre de Cayenne, pour solliciter la mise en liberté de ses bienfaiteurs, le citoyen CHAMBLY et la citoyenne LARIVIERRE. »

Chambly est alors à la maison d'arrêt des Carmes, rue de Vaugirard.

---

<sup>8</sup> E 95, vues 292-293, 299, 300, 305-07, 308-09, 319, 327, 334, 335, 337.

<sup>9</sup> Élève officier.

<sup>10</sup> GHC 64, octobre 1994, p. 1776, « D'un André à l'autre ».

<sup>11</sup> 4 janvier 1794.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

« Il fut guillotiné à Paris, place du Trône, le 5 thermidor an II (23 juillet 1794), condamné à mort par le tribunal révolutionnaire présidé par Coffinhal, sur un acte d'accusation rédigé par Fouquier-Tinville et paraphé de Saint-Just. Hertel de Chambly-Cournoyer monta sur l'échafaud avec le prince de Salm-Kirbour, le vicomte de Beauharnois (mari de la future impératrice Joséphine), l'amiral prince de Rohan-Guéménée-Montbazou, le chevalier de Champcenets, l'irlandais Thomas Ward, officier au service de la France, etc. en tout quarante-six prisonniers du couvent des Carmes »<sup>12</sup>.

Il est inhumé au cimetière de Picpus : n° 240, ex-capitaine dans les troupes nationales de Cayenne, 57 ans<sup>13</sup>.

### **Les pièces du dossier**

Nombreuses lettres reçues de diverses personnes 1772-1783.

Long journal de ses dépenses et acquis, du 13 octobre 1772 au 10 mai 1788.

Très nombreux billets de reconnaissances de dettes ou reçus, achats et ventes de nègres, vente de balles de coton, chargements sur des navires, etc. (exemple en fin d'article)

Ses feuilles de capitation en 1788.

Lettres reçues, paginées de 1 à 63  
du 23 mars 1772 au 14 mai 1783

1-2 et 3-4 Paris 23/03/1772, la première lettre, signée de Puissan et Puissan Deslandes, frères<sup>14</sup>, fait allusion à la société créée entre eux et ajoute « Nous avons oublié une clause, c'est que dans le cas où quelqu'un de nous vendra sa portion de l'habitation, il faut que les associés aient la préférence aux mêmes conditions. » La suivante 05/05/1772 donne réception de l'accord.

5-6 La Clisse près de Saintes, 04/07/1772, signée Baron<sup>15</sup>, adressée à M. Chambly de Cournoyer, capitaine des troupes nationales à Cayenne, rue de la Juiverie chez Mr Bourdon à La Rochelle : il a l'intention de retourner à Cayenne mais veut se défaire de son habitation dont il donne une description précise ; demande de saluer M. et Mme Pascaud et sa petite fille.

7-8 Paris 25/07/1772, Pascaud a reçu de ses parents Puissan sa lettre du 11/07 et celle de M. Baron. L'achat de cette habitation « fait une augmentation considérable des capitaux qu'ils s'étaient proposé » d'y mettre ; cependant, comme « il est plus avantageux de travailler sur un terrain fait qu'à faire » ils sont déterminés à l'acheter mais ½ pour eux deux, ¼ pour Pascaud, et ¼ au lieu de 1/3 pour Chambly.

---

<sup>12</sup> Site « Les guillotines », de Jean Claude Aymon : <http://les.guillotines.free.fr/> et aux Archives nationales à Pierrefitte, fonds des tribunaux révolutionnaires, W 429, affaires jugées 5 thermidor an II, dossier 965.

<sup>13</sup> GHC 89, janvier 1997, p. 1849.

<sup>14</sup> Voir en annexe la famille PUISSAN.

<sup>15</sup> Julien Marie SOLAIN BARON, ingénieur des travaux du roi en Guyane : C/14 et E 17. Marié le 08/02/1751 à Cayenne avec Marie Rose BERTHIER. En 1763 il est ingénieur depuis plus de 23 ans et souhaite se fixer en Guyane où il a commencé à former une habitation. En 1771 congé en France pour raison de santé : bras droit cassé en tombant des fortifications. En 1773 n'a pas retrouvé l'usage de son bras et ne peut donc plus exercer ses fonctions. Retraité et pensionné.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

9-10 Luchat, 02/08/1772, Baron, accepte le prix de 60 000 livres, dont 24 000 à court terme.

etc.

16-17 24/08/1772, Marennes en Saintonge, Fresneau de la Gateaudière (neveu de Baron<sup>16</sup>) à M. Chambly de Cournoyer, chez Mme veuve Pascaud à Bordeaux ; envoie une lettre de Baron qui accuse l'acceptation par M. Goguet de la lettre de change tirée à son profit pour la vente de son habitation

31-32 17/10/1772 Deslandes à « Cher Chambly » : parti pour Cayenne ?

33-34 25/07/1773 Baron ; reçu lettre du 14 au 19/04/1773 ; « j'ai vu avec plaisir votre satisfaction sur l'état où l'on vous a remis l'habitation »

etc. interruption entre une lettre du 08/09/1778 des frères Puissan (59-60) et une lettre, la dernière (61-63) de Cayenne, le 14/05/1783, de Pascaud, on ne sait à qui (probablement aux frères Puissan), qui espère « d'après la dernière lettre de Chambly du mois de décembre dernier » le voir arriver chaque jour, d'autant que « la nouvelle de la paix » est arrivée (fin de la guerre d'indépendance américaine).

Journal des dépenses et acquis, 1772-1788  
(43 grandes pages de petite écriture) voir exemple en fin d'article

Il commence le 13 octobre 1772 et il est interrompu entre le 11 août et le 17 septembre 1776 où il est à Cayenne ; entre le 2 septembre et le 10 novembre 1778 (idem) ; le 25 juin 1779 quand il part pour France ; reprend à son retour le 4 février 1784 ; interrompu du 8 au 14 avril 1785 (à Cayenne) ; du 24 juin au 4 juillet 1786 (à Cayenne) ; du 14 juillet au 2 août 1787 (à Cayenne) ; terminé le 10 mai 1788.

Pendant son séjour en France de 1779 à 1784 il confie l'administration de l'habitation à M. Pascaud (son beau-frère ?<sup>17</sup>).

Tous détails donnés, avec le prix, tant pour la maison (2 flambeaux de cuivre ; un soufflet à fourmis, deux boîtes de fer blanc pour conserver les papiers de l'habitation ; une douzaine d'assiettes de faïence ; 20 bouteilles de vin et une caisse d'huile) que pour les esclaves (une grande couverture de coton pour servir lorsque les nègres passeront par les grands remèdes ; payé à M. Bajon chirurgien pour plusieurs nègres et négresses qu'il m'a passé aux remèdes et autres traitements, 664 lt), pour les cultures (graines de jardinage ; 4 grages ; six nattes pour faire sécher le cacao), pour l'habitation (réparation du canot de pêche), etc.

---

<sup>16</sup> Charles Jean Baptiste Fresneau de la Gateaudière (x 1768 Suzanne Anne Marguerite de Richier) était fils de François Fresneau (1703-1770) et Cécile SOLAIN BARON (Jean Charles Guillaume, guillajc sur Geneanet)

<sup>17</sup> Voir la notice Pascaud dans l'article d'Hervé Lemoine sur La famille Lignières, 2<sup>ème</sup> partie, CGHIA 50, décembre 1994, p. 161 : Jean PASCAUD SABLON, marié en 1762 avec Élisabeth Hertel de Cournoyer, fille de Michel et Marie Anne de Goutin, et passé lui aussi du Canada à la Guyane. Lieutenant général de l'amirauté de Guyane il y est décédé en 1791 (Catherine Vivier, madoel sur geneanet).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Feuilles de capitation, quartier de la côte de Remire (1788) voir exemple en fin d'article

47 nègres et négresses soumis à capitation : nom et âge (de 14 à 59 ans)

non soumis : 1 sexagénaire, 10 négrillons de 1 à 12 ans ; 4 négrites de 4 à 13 ans et 1 mulâtresse de 12 ans

étampe : CH

### Conclusion

Il ressort de ce dossier, rapidement analysé, que Chambly administrait, en association avec Messieurs Puissan et Pascaud, une habitation cotonnière et cacaoyère de Remire que ses nouveaux propriétaires avaient rebaptisée « Les Trois Amis »<sup>18</sup>.

Ce gros dossier, dont nous ne pouvons faire une présentation détaillée, pourrait être de grand intérêt pour qui veut étudier l'administration d'une habitation de Guyane à la fin du XVIIIe siècle<sup>19</sup>.

### Annexe : Famille PUISSAN à Paris<sup>20</sup>

Y5011B, 19/01/1776 tutelle

parents et amis de

Jean Puissan, écuyer, 11 ans

Antoine Puissan Ducluseau, écuyer, 10 ans,

Léon Puissan Deslandes, écuyer, 9 ans [o 10 b 11/03/1767 St Eustache ; dossier LH)

Victoire Puissan, demoiselle, 7 ans

enfants mineurs de **Pierre Puissan**, écuyer, et feuë dame Catherine Geneviève Chastenet décédée son épouse. Famille maternelle

et famille paternelle :

**Antoine Puissan Deslandes**, écuyer, oncle paternel

Antoine Pacault, négociant à Paris, cousin paternel

Pierre Puissan nommé tuteur de ses enfants ; sa signature est la même que celle des lettres

Y5137A, 30/12/1785, tutelle des mêmes

Les frères Puissan sont toujours vivants ; les 4 enfants toujours mineurs aussi ; la fille, Victoire, est émancipée par son mariage avec Pierre Raimond Marie de Cazals, écuyer, baron de Durfort, ancien chef de bataillon du régiment de Bourbonnais, chevalier de Saint Louis

Y5152B, 20/04/1787, tutelle

parents et amis des 3 filles mineures (Marguerite Antoinette, Étienne Sophie et Philippine Charlotte)

d'**Antoine Puissan** (signe **Puissan Deslandes**) et + Marie Anne Chobert.

Le père est nommé tuteur. Même signature que celle des lettres

---

<sup>18</sup> CGHIA 39, mars 1992, p. 7, note 23 sur « Monsieur BARON, ingénieur » dans l'article de Mariel Gouyon Guillaume « Une liste d'habitants à Cayenne en 1770 ».

<sup>19</sup> Rappelons que nous n'avons pas trouvé le dossier original aux archives...

<sup>20</sup> D'après les registres de tutelle, numérisés et indexés par Familles parisiennes, en ligne sur Geneanet.

# Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Capitation 1788

DOMAINE DU ROI.

CAPITATION. QUARTIER *De la Côte à l'Anse*

Année 1788

N  
Estampes.  
CH

*Je soussigné Charles François, Notaire Chancelier, Rameur  
Ch. de l'Isle, ancien Capit. de l'Isle*

*déclare que ma Famille, mes Domestiques & Habitation que je possède,  
sont composés des Têtes ci-après dénommées.*

SAVOIR;

NOMS & SURNOMS.	AGE de chaque Tête.	ENFANS au dessous de 14 ans & Sexagénaires.	TÊTES sujettes à la Capitation.	OBSERVATIONS.
Moi, comme dessus, ...				
<i>Negres</i>				
<i>Ovide, Commandeur</i>	<i>42</i>		<i>1</i>	
<i>George</i>	<i>42</i>		<i>1</i>	
<i>Adrien</i>	<i>43</i>		<i>1</i>	
<i>Léon</i>	<i>41</i>		<i>1</i>	
<i>Coventin</i>	<i>39</i>		<i>1</i>	
<i>Zacharie</i>	<i>46</i>		<i>1</i>	
<i>Victorin</i>	<i>36</i>		<i>1</i>	
<i>Michel</i>	<i>32</i>		<i>1</i>	
<i>Joséph</i>	<i>33</i>		<i>1</i>	
<i>Alexandre</i>	<i>33</i>		<i>1</i>	
<i>Esprit</i>	<i>26</i>		<i>1</i>	
<i>Hyacinthe</i>	<i>26</i>		<i>1</i>	
<i>Ignace</i>	<i>26</i>		<i>1</i>	
<i>Prosper</i>	<i>18</i>		<i>1</i>	
<i>Zéphir</i>	<i>18</i>		<i>1</i>	
<i>Lucas</i>	<i>49</i>		<i>1</i>	
<i>Barthélemy</i>	<i>53</i>		<i>1</i>	
<i>Germain</i>	<i>46</i>		<i>1</i>	
<i>Lindora</i>	<i>16</i>		<i>1</i>	
<i>César</i>	<i>29</i>		<i>1</i>	
<i>Joséph (Vier)</i>	<i>33</i>		<i>1</i>	
<i>Nancy</i>	<i>35</i>		<i>1</i>	

28

# Généalogie et Histoire de la Caraïbe

## Journal des dépenses de l'habitation

1772		Monsieur questeur	
	Du 13 <sup>e</sup> 86 <sup>e</sup>	pour des fixines de jardinage payé	16 <sup>e</sup> 15 <sup>e</sup>
	Du 19 <sup>e</sup> 86 <sup>e</sup>	pour des fournitures pour l'habitation payé	499 <sup>e</sup>
	Du 21 <sup>e</sup> 86 <sup>e</sup>	pour deux flambeaux de cire payé	8 <sup>e</sup> 10 <sup>e</sup>
	Du 22 <sup>e</sup> 86 <sup>e</sup>	pour un soufflet de fourneau payé	36 <sup>e</sup>
		pour six douz <sup>e</sup> de fermettes payé	150 <sup>e</sup>
	Du 24 <sup>e</sup> 86 <sup>e</sup>	pour deux pièces de fermettes payé	62 <sup>e</sup> 8 <sup>e</sup>
		pour une caisse d'emballage au soufflet à fermettes payé	6 <sup>e</sup> 12 <sup>e</sup>
		pour une selle à cheval & bride payé	81 <sup>e</sup> 10 <sup>e</sup>
		pour fourrage de douz <sup>e</sup> de fermettes payé	2 <sup>e</sup> 15 <sup>e</sup>
	Du 25 <sup>e</sup> 86 <sup>e</sup>	pour 70 <sup>e</sup> de plomb la grain payé	20 <sup>e</sup>
		pour deux pièces de petit ruban payé	6 <sup>e</sup>
	Du 26 <sup>e</sup> 86 <sup>e</sup>	pour deux remèdes payé	80 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup>
		pour une robe de chambre pour servir à tenir les comptes de l'habitation payé	7 <sup>e</sup>
		pour une grande couverture de coton pour servir lorsque les nègres papaveront par les grands remèdes payé	18 <sup>e</sup>
		pour deux boîtes de fermettes pour les remèdes de l'habitation payé	6 <sup>e</sup> 10 <sup>e</sup>
		pour deux gobelets de verre payé	2 <sup>e</sup> 8 <sup>e</sup>
		pour deux salières payé	1 <sup>e</sup> 10 <sup>e</sup>
	M <sup>e</sup> francois		
	Du 27 <sup>e</sup> 86 <sup>e</sup>	pour un foye de charbon de bois	16 <sup>e</sup>
		Monsieur Laffite	
	Du 3 <sup>e</sup> Janvier	pour deux douz <sup>e</sup> de fermettes de payance	8 <sup>e</sup>
		8 plats de payance	5 <sup>e</sup>
		3 Dames jeune de Leguena à 24 <sup>e</sup>	72 <sup>e</sup>
		M <sup>e</sup> francois	
	Du 6 <sup>e</sup> Janvier	pour un grand voile St. George à 12 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>
		Monsieur Laffite	
	Du 7 <sup>e</sup> Janvier	pour un grand Couilly Commun à 5 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
		pour un grand Couilly	

1772

1772

1773

# Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Repris le present Journal a mon  
retour de France le 4<sup>es</sup> fevrier 1786

1784 fevrier Le 4 <sup>es</sup>	<p>Deu de M<sup>rs</sup>. Du 6<sup>es</sup> fevrier pays a M<sup>rs</sup>. parcaud pour le Cacao quil avoit vendue de la recolte de L'annee, devalue</p> <p style="text-align: right;">8000</p>
	<p>Du 8<sup>es</sup></p> <p>pays a M<sup>rs</sup>. Droy pour une Negresse nomme Marie quil m'a vendue suivant son devalue</p> <p style="text-align: right;">1000</p>
	<p>Du 16<sup>es</sup> fevrier</p> <p>Surpris a M<sup>rs</sup>. puisson la lettre de change pour le treasorier General des Colonies a Paris. dont les H<sup>rs</sup>. sont portés sur mon Copie de lettre du D<sup>r</sup>. pour</p> <p style="text-align: right;">9297<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 9<sup>d</sup></p>
	<p>Du 20<sup>es</sup></p> <p>pays a M<sup>rs</sup>. de Melleriau pour un Negre nomme bathelme qui m'a vendue suivant son devalue</p> <p style="text-align: right;">800</p>
	<p>Du 20<sup>es</sup> fevrier</p> <p>pays a M<sup>rs</sup>. Dally pour deux femes quil m'a vendu a 7<sup>es</sup> piece</p> <p style="text-align: right;">86</p>
Mars avril	<p>Du 7<sup>es</sup> avril</p> <p>pays a M<sup>rs</sup>. Britonau pour deux femes &amp; Chaudiers</p> <p style="text-align: right;">60</p>
	<p>Du 8<sup>es</sup> Du 5<sup>es</sup></p> <p>pays a M<sup>rs</sup>. de messaye pour deux de jaisine</p> <p style="text-align: right;">280 10</p>
	<p>Du 9<sup>es</sup> Du 5<sup>es</sup></p> <p>pays a M<sup>rs</sup>. Dnull pour un cheval quil m'a vendue suivant son devalue</p> <p style="text-align: right;">650</p>
	<p>Du 19<sup>es</sup> Du 5<sup>es</sup></p> <p>pays au Domaine pour droit de coton que j'ai charge sur la brigantie le bien venue Copie mis sur ras au Nombre de 27 balles font ensemble 7871<sup>l</sup></p> <p style="text-align: right;">77 7</p>

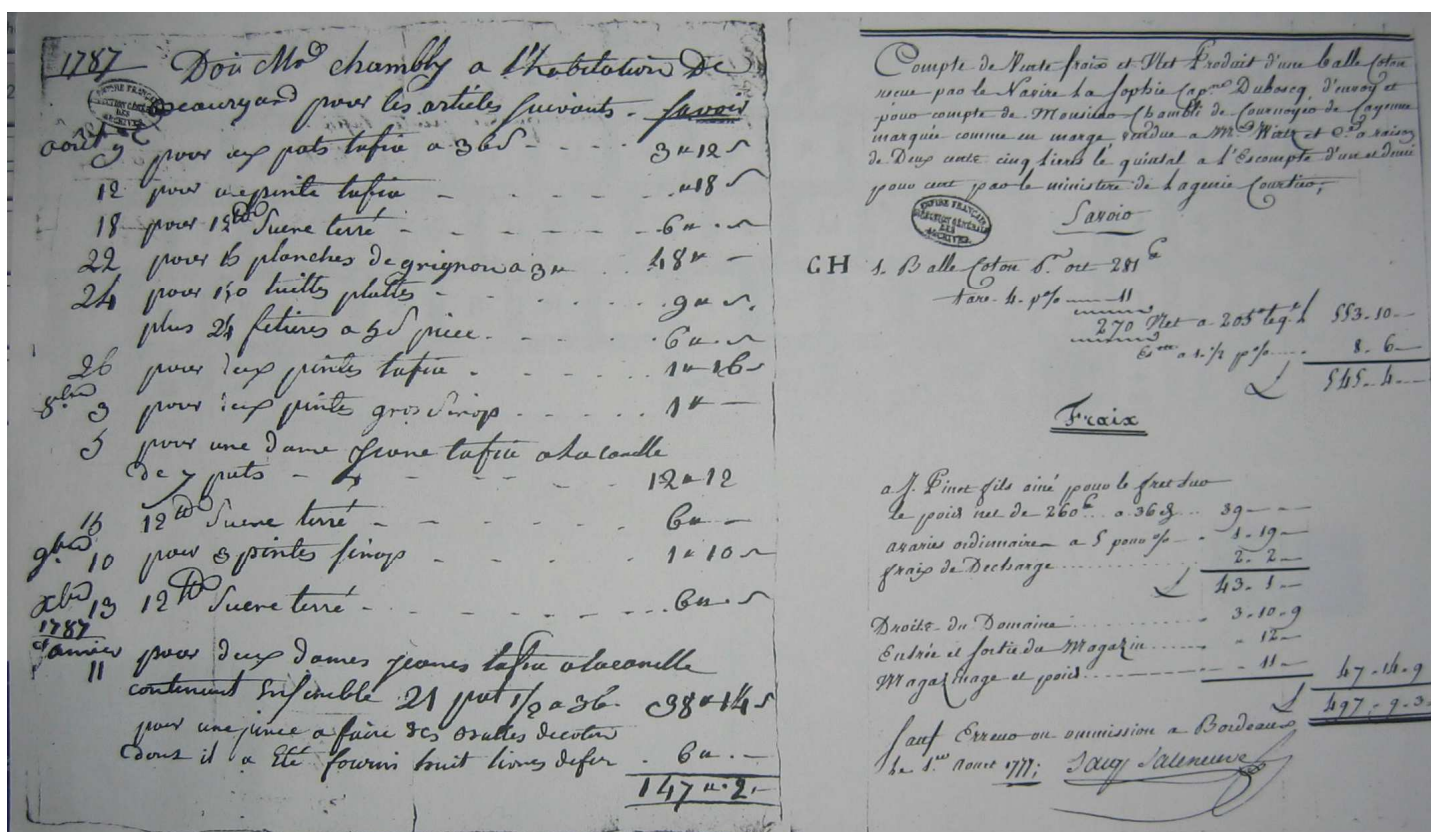
## Billets doit et avoir

<p>Wino M. de Chambly, L. 500<sup>l</sup></p> <p>Carpe rouge sur en fait etant aux galles 225 m<sup>l</sup> huit cent deux</p> <p style="text-align: right;">500</p> <p>ad Devalue</p> <p>Act 30 j<sup>rs</sup>, Dusage 80</p> <p>Commission D'arrivées au 10 j<sup>rs</sup> 72</p> <p>Act 2720 restant du propri<sup>te</sup> de Oct 1784 72</p> <p>Non Compt. aux preparations depuis 1776, jusqu'à 1779 135 18</p> <p>Compt<sup>es</sup> 538 8-6</p> <p>Blay depuis 1780, jusqu'à 1785 Compt<sup>es</sup> 50 13-6</p> <p style="text-align: right;">463, 8-6</p> <p>Restant de Montit Cham- de Jomme qui ont été payés avec les us huit sols Dep devalue 1 - Capendu le 28. fevrier 1788 a. m. Lanne</p>	<p>D<sup>ns</sup> L'habitation Des trois Amis sirs à M<sup>rs</sup>. De Chambly, à La Paroisse de Mont<sup>es</sup> La fleche de M<sup>rs</sup>. anilles Port<sup>es</sup> Genes alleges L'avoit.</p> <p style="text-align: center;">1788</p> <p>Manu 9. 2<sup>es</sup> 1/2. Genes gette à 18<sup>es</sup> 150</p> <p>2. 1/2. Bate Dillalle de un arribat à St 120</p> <p>4. 1/2. Eborique 40</p> <p>4. 1/2. D'engant de la. m<sup>l</sup> 50</p> <p>158 = 2. Bateau D'engant de vin 200</p> <p style="text-align: right;">660</p> <p>pour acquis Cop<sup>ie</sup> 30 avril 1788 D. allepex</p>
---	---



# Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Billets doit et avoir



## Documents complémentaires

**T//161** : « état sommaire des papiers [...] trouvés au domicile de Charles François Chambly, condamné à mort, lequel demeurait rue St Dominique du Gros Caillou ». Papiers gardés sous scellés puis inventaire le 3 pluviôse IX (23/01/1801) en présence de « Mr Dupré, préposé à la garde des archives » à qui ils ont été remis. 6 liasses, de 1 à 164 pièces, celles de la 4e liasse, qui est celle dont nous avons les photocopies.

Voici le contenu des autres liasses :

- 1ère liasse, 1 pièce : Brevet de pension de 400 Lt délivré le 16/10/1791 par le ministre de la Marine au nom de Charles François Chambly de Cournoyer.
- 2ème liasse, 5 pièces dont : lettre de change de 609 Lt tirée par Rodrigue fils aîné sur Léon et Jean Balbedat de Bayonne au nom et ordre de Chambly 17/03/1792.
- 3ème liasse, 31 pièces dont : extraits des quittances des sommes payées par le Sr Puissan pour ses coassociés à Me Doillot, notaire à Paris [Me Doillot, XCVI] ; et de l'Union des créanciers réunis des Jésuites ; état de la dépendance de Mont Louis à Cayenne vendue par les syndics de l'Union à Messieurs Puissan et De Cournoyer le 02/05/1781, 44 259 francs et quittance du 23/03/1783 ; acquisition de nègres de la dame veuve Delarivière par le Sr Chambly ; etc.
- 4ème liasse, 164 pièces (pour mémoire : dossier étudié)
- 5ème liasse, 55 pièces : quittance et mémoires de la pension du Sr Hertel, neveu du Sr Chambly, tant chez Lizarde qu'au collège de la ville de Vendôme.
- 6ème liasse, 9 pièces : notes et renseignements sur les comptes à faire entre les Sr Chambly et Detrion [de Trion, commandant les troupes nationales à Cayenne ; pension de retraite 1791-1793] ; notes des frais payés pour le compte « du nommé François Garbage,

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

quarteron du Port au Prince, pour une affaire dont mon frère Cournoyer m'a chargé pour lui. » [voir GHC 234, mars 2010, p. 6235]

Nota : il existe aussi en W//44 (tribunaux révolutionnaires), dossier 2886, 45 pièces dont la 2ème est l'interrogatoire de « Lejeune du Chambly [sic], ex-noble, contre-révolutionnaire » devant un juge du tribunal. Document à Pierrefitte, non consulté.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)